

Maurepas pour tous
6 rue du Vermois
78310 Maurepas
maurepaspourtous@laposte.net

Maurepas, le 14 mars 2016

A l'attention de M. Thierry Essling,
Conseiller communautaire délégué
A l'attention de Mme Nathalie Roux,
Directrice de la voirie et des infrastructures

Hôtel d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines
1, rue Eugène-Hénaff - BP 10118
78192 Trappes Cedex

Objet : distribution de l'eau potable sur Maurepas

Monsieur le Conseiller communautaire, Madame la Directrice,

Maurepas pour tous, association citoyenne maurepasienne, travaille depuis plusieurs années sur le dossier de la distribution de l'eau dans notre ville. En tant que membre de la Commission Consultative des Services Publics Locaux de la commune de Maurepas, nous avons eu l'occasion de demander des éclaircissements aux élus du Syndicat Intercommunal d'Adjonction d'Eau Potable de Maurepas Jouars-Pontchartrain au sujet de la gestion actuelle par Veolia Eau. Nos questions sont restées sans réponse.

En juin 2017, le contrat qui lie ce syndicat à Veolia arrive à expiration. Nous défendons depuis longtemps un passage en régie publique afin que l'argent versé par les usagers soit intégralement mis au service de la distribution de l'eau et de l'entretien du réseau, l'eau étant un bien vital qui ne peut être traité comme une marchandise.

Dans un courrier en date du 19 février 2016, le maire de Maurepas M. Garestier nous informe de la future dissolution du SIAEP et du transfert de la compétence « distribution de l'eau » à la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Nous vous contactons donc afin de connaître votre intention quand à l'avenir de la distribution de l'eau à Maurepas. La dissolution du SIAEP entraîne beaucoup de questions quant à la propriété des forages et réservoirs, à l'organisation du réseau connecté aujourd'hui au territoire de Jouars-Pontchartrain.

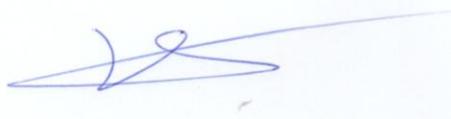
Notre association vous propose de rencontrer vos services afin d'obtenir ces éclaircissements et de

vous présenter nos constats au sujet de la délégation de service public actuelle et de l'état du réseau.

Nous demandons que la population maurepasienne soit informée et consultée au sujet de la distribution de l'eau au-delà du 30 juin 2017. Nous vous demandons également de considérer avec la plus grande attention l'éventualité d'un passage en régie publique pour le territoire de Maurepas.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer l'expression de nos respectueuses salutations.

Anne Theunissen et Samy Mamlouk - Co-présidents

Handwritten signature of Anne Theunissen in blue ink.Handwritten signature of Samy Mamlouk in blue ink.

Pièce Jointe:

- Courrier de M. Grégory Garestier, maire de Maurepas, datant du 19 février 2016.